



CENT QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Le jeudi 11 février 2021
Vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

par vidéoconférence : D. Coughlin, A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, E. Grunerud, M. Langevin, M. Lorek, M. Lovenuk, S. Payeur, D. Pelletier, J.P. Pelletier, M. Perreault

Élève conseillère : C. Kiiskila

Administration : L. Allaire, J. Hausner, M. Major-Levesque, M. Mercier, C. van Rassel, G. Beauce

Invitée : T. Rail, présidente de l'unité 62 de l'AEFO

1. APPEL DES MEMBRES ET PRIÈRE D'OUVERTURE

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion à 19 h et invite la directrice de l'éducation, Lucie Allaire, à réciter la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 194-01 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 194^e réunion régulière, tenue le 11 février 2021, tel que présenté.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1 Quarante-deuxième réunion extraordinaire du 31 août 2020

Résolution n° 194-02 proposée par Conseiller J.-P. Pelletier, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 42^e réunion extraordinaire tenue le 31 août 2020, tel que présenté.

Adoptée

4.2 Cent-quatre-vingt-treizième réunion régulière du 5 décembre 2020

Résolution n° 194-03 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 193^e réunion régulière tenue le 5 décembre 2020, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Mme Allaire mentionne une question soulevée par Conseillère Gleeson lors de la dernière réunion du Conseil, en lien avec les fonds amassés avec la vente des tourtières à l'école catholique de La Vérendrye et l'annulation du voyage en Europe.

Mme Major-Levesque, surintendante de l'éducation, explique que selon la politique *C009-P Activités de financement*, « advenant que l'activité prévue soit annulée, les fonds recueillis lors des activités de financement sont conservés par le Conseil pour être réaffectés à des activités connexes pour les élèves de l'école ». Elle précise qu'il y a une liste de dépenses acceptables pour utiliser les fonds amassés. L'école n'a pas encore décidé ce qu'elle va faire avec les fonds ; elle attend que les restrictions en lien avec la pandémie soient un peu moindres avant de prendre une décision. L'exigence, selon la politique, est d'aviser la direction du Service des finances sur l'utilisation des fonds.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapports de la présidente

7.1.1 CA de l'AFOCSC

La présidente a participé à une réunion du CA de l'AFOCSC le 10 décembre dernier. Parmi les points saillants :

- Le Centre Jules Léger est maintenant une entité indépendante et les membres du CA devront discuter comment l'intégrer au sein de l'AFOCSC.
- Le CA de l'AFOCSC accueille un nouveau membre, M. Ronald Demers du Conseil scolaire catholique Franco-Nord
- Le congrès de l'AFOCSC aura lieu en mai 2021 de façon virtuelle et inclura la remise de deux prix d'excellence (pour l'année 2020 et 2021). L'AGA aura lieu le 15 mai 2021, de 10 h à 12 h.
- Création du sénat des élèves de l'AFOCSC et discussion sur comment l'intégrer à l'AFOCSC.

Les membres du comité de formation se sont rencontrés le 14 janvier afin de revoir les formations pour la nouvelle année. La première partie de la formation sur les droits de la personne a été très bien reçue. La présidente encourage fortement aux conseillers de s'inscrire à la deuxième partie. L'AFOCSC planifie des formations pour la semaine de l'éducation et pour le congrès de l'AFOCSC.

Au niveau du démarchage politique, l'AFOCSC propose d'organiser des « Townhall Meetings » avec les politiciens, comme à l'automne dernier. Les conseillers scolaires seront tous invités à

participer.

7.2 Rapports de l'élève conseillère

7.2.1 Rapport d'activités

Mme Carley Kiiskila, élève conseillère, présente le rapport des activités qui ont eu lieu depuis la dernière réunion du Conseil. Elle mentionne que l'annulation des examens finaux a suscité une réaction mixte de la part des élèves du secondaire. Elle ajoute que malgré la pandémie, plusieurs activités amusantes et intéressantes ont lieu, incluant le concours LOL, les coops MHS, etc.

7.2.2 RECFO

Néant.

7.3 Rapports de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport des sorties éducatives

Néant.

7.3.2 Rapport des effectifs scolaires

Mme Jolanta Hausner, directrice exécutive du Service des finances, présente le rapport des effectifs scolaires au 31 décembre 2020.

Mme Allaire mentionne une augmentation notable du nombre de parents qui choisissent l'enseignement à domicile en raison de la pandémie cette année.

Une légende sera ajoutée au prochain rapport pour l'abréviation des écoles.

8. RAPPORTS DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)

Conseillère Payeur présente les rapports des réunions du CCED qui ont eu lieu les 14 décembre 2020 et 18 janvier 2021.

Résolution n°194-04 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les rapports du comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tels que présentés.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Néant.

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de participation des parents (CPP)

Conseillère Coughlin présente le rapport de la réunion du CPP qui a eu lieu le 15 décembre 2020.

Résolution n°194-05 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Lorek
QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du Comité de participation des parents, tel que présenté.

Adoptée

8.7 Comité de démarchage politique

Néant.

8.8 Comité des finances

Néant.

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 Budget révisé 2020-2021

Mme Hausner présente le budget révisé 2020-2021

Résolution n°194-06 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le budget révisé 2020-2021, tel que présenté.

Adoptée

9.2 Rapport de l'état des dépenses au 31 décembre 2020

Mme Jolanta Hausner présente le rapport de l'état des dépenses au 31 décembre 2020.

Résolution n° 194-07 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte le rapport de l'état des dépenses au 31 décembre 2020, tel que présenté.

Adoptée

9.3 Calendriers scolaires

Mme Allaire présente les calendriers proposés pour l'année scolaire 2021-2022. Annuellement, les calendriers scolaires sont conçus en collaboration avec les conseils sur le même territoire.

Résolution no 194-08 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les calendriers scolaires modifiés pour les régions de l'est et de l'ouest pour l'année scolaire 2021-2022, tels que présentés.

Adoptée

Résolution n° 194-09 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les calendriers scolaires pour la région de Thunder Bay pour l'année scolaire 2021-2022, tels que présentés.

Adoptée

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 Revue de presse

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

La présidente remercie Conseiller Deschatelets d'avoir soumis des questions à l'avance :

1 – Est-ce que le projet planchodrome à Nakina est fini? Et les ombrières?

Mme Allaire répond que le projet est terminé pour le planchodrome, il reste l'aménagement paysager à finir au printemps. Les ombrières ont été achetées pour toutes nos écoles, elles doivent être installées au printemps avec du ciment.

2 – Où sommes-nous rendus avec l'agrandissement de La Vérendrye et les rénovations de la salle de conférence au siège social afin de respecter les règles de distanciation liées à la COVID?

Mme Allaire répond que l'administration tient compte autant que possible de la COVID dans les plans, mais la salle actuelle est trop petite pour permettre des rencontres en face à face. Il est impossible de respecter la distanciation physique. La COVID aura le temps de disparaître avant que des travaux de grande envergure ne puissent être conçus.

Notre salle de conférence doit être complètement repensée et conceptualisée à la lueur de la technologie. Nous ne pourrions pas l'utiliser pour le moment avec Teams car elle est conçue pour le Centre de vidéoconférence.

3 – Est-ce que le Conseil a des responsabilités ou des obligations à soumettre des rapports environnementaux, par exemple, au sujet des améliorations aux bâtiments?

Mme Allaire répond que oui, le Conseil doit tenir compte pour chaque projet selon les exigences de la municipalité. De plus, le ministère de l'Éducation exige des rapports sur l'utilisation d'eau, électricité, gaz naturel et propane.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 194-10 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE Conseillère Gleeson assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Rapport de la présidence

Administration

Finances et immobilisations

Ressources humaines

Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 194-CP09 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseiller J.-P. Pelletier

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 194-CP01 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales mandate l'administration d'effectuer les démarches nécessaires pour une rénovation majeure de l'École catholique Franco-Supérieur à partir du financement accordé par le ministère de l'Éducation ou au besoin à même les fonds excédentaires des opérations du Conseil suivant l'approbation du ministère de l'Éducation au montant révisé de 4,5 millions \$.

Adoptée

Résolution n° 194-CP02 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales mandate l'administration d'effectuer les démarches nécessaires pour une rénovation majeure de l'École catholique de La Vérendrye, à partir du financement accordé par le ministère de l'Éducation ou au besoin à même les fonds excédentaires des opérations du Conseil

suivant l'approbation du ministère de l'Éducation au montant révisé de 6,5 millions \$.

Adoptée

Résolution n° 194-CP03 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales mandate l'administration d'effectuer les démarches nécessaires pour une rénovation majeure de l'École catholique de l'Enfant-Jésus à partir du financement accordé par le ministère de l'Éducation ou au besoin à même les fonds excédentaires des opérations du Conseil suivant l'approbation du ministère de l'Éducation au montant révisé de 4,2 millions \$.

Adoptée

Résolution n° 194-CP04 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel n° RH 2020-21 : 07, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n° 194-CP05 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte les recommandations portant sur la dotation du personnel enseignant pour l'année scolaire 2021-2022, telles que présentées dans le rapport n° RH 2020-2021 : 08.

Adoptée

Résolution n° 194-CP06 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la nomination de Michelle Ebert au poste de direction exécutive du Service des finances à compter du 15 février 2021.

Adoptée

Résolution n° 194-CP07 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications à la structure organisationnelle du Service des communications et nomme Audrey Debruyne au poste de direction adjointe du Service des communications à compter du 15 février 2021.

Adoptée

Résolution n° 194-CP08 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les recommandations telles que proposées dans le rapport Conditions de travail – personnel non syndiqué RH 2020-21 : 10.

Adoptée

Résolution n° 194-11 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n° 194-12 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE la séance de la 194^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 11 février 2021, soit levée à 21 h 35.

Adoptée



Sylvie Payeur
Présidente

/gb



Lucie Allaire
Directrice de l'éducation